

Avec iGraal, vos achats vous rapportent des SOUS

Prendre plaisir à acheter ce dont vous avez besoin est bien, mais être récompensé pour ses achats du quotidien, c'est encore mieux ! C'est précisément ce que propose le site français iGraal grâce à son catalogue de 1.500 marchands.

Des remises à chaque achat ? Pensez cashback !

Que vous ayez besoin d'ouvrir un compte en banque, de réserver un voyage, d'acheter des fleurs, des vêtements, des produits high-tech, des meubles ou des cosmétiques, sur Internet vous pouvez les commander auprès de vos enseignes préférées, mais aussi vous faire reverser un certain pourcentage du montant de votre commande. C'est ce qu'on appelle le « cashback ». Très populaire aux États-Unis, le concept existe également en France depuis 2006, le leader tricolore de ce secteur étant iGraal.

Vous avez prévu d'acheter un jouet pour votre enfant ? En passant votre commande sur Toys"R"Us via iGraal, vous pouvez vous faire reverser 4 % du montant dépensé. Ou bien, avez-vous besoin d'un meuble ou d'un produit électroménager ? En le commandant sur le site de Conforama via iGraal, vous pouvez économiser 3 % du montant de la facture.

Pour des cashbacks encore plus conséquents, surveillez les promos en cours

Sachez que chez certains marchands, la générosité ne se limite pas aux 2, 3 ou 4 % habituels. Ainsi, Stores et Rideaux reverse 7 % pour toute commande, et le spécialiste de l'ameublement Bois Dessus Bois Dessous même 9 %. D'autres marchands proposent des cashbacks particulièrement généreux aux nouveaux clients : Carrefour Drive offre par exemple 5 euros sur toute première commande d'un montant supérieur à 10 euros.

Alors, d'où vient tout cet argent ? Cette question légitime a une réponse simple. Quel que soit le secteur d'activité d'une entreprise, acquérir de nouveaux clients lui coûte de l'argent (dépenses en publicité, centre d'appel pour répondre aux interrogations de nouveaux clients hésitants, promotions). Pour les marchands, faire figurer leur enseigne dans le catalogue d'iGraal est en revanche un moyen facile de gagner en visibilité. Pour chaque client venu par iGraal et ayant passé commande, le marchand rémunère iGraal qui reverse généreusement une partie de cette rémunération au client ! Et pour vous permettre de cumuler du cashback encore plus rapidement, jusqu'au 16 mai 2018 iGraal vous offre 10 euros de bienvenue en vous inscrivant via le lien en début d'article (au lieu des 3 euros habituels).